**DÉCLARATION DE CONFLIT D’INTÉRÊT ET/OU DE LOYAUTÉ**

Conformément à des Statuts et Règlement Intérieur en vigueur, tout membre du Conseil de Direction ou membre de commission ayant un conflit d’intérêt financier ou personnel et/ou de loyauté dans toute proposition soumise lors de la réunion de l’organe pertinent, doit déclarer ce conflit d’intérêt et/ou de loyauté, doit quitter la réunion et ne pas influencer le débat sur la proposition ni voter sur ladite proposition En cas d’objection d’une personne ayant le droit de vote sur un objet, la personne présidant la réunion concernée prendra une décision.

Un potentiel conflit d'intérêt et/ou de loyauté peut surgir si une personne adirectement ou indirectement un lien, intérêt ou autre relation avec une industrie ou commerce touchant au motocyclisme, y compris toute relation avec un sponsor, industrie ou …….

.

En cas de potentiel conflit d'intérêt et/ou de loyauté relatif à toute proposition soumise lors d’une séance du CD ou d’une commission, je, soussigné, m’engage à déclarer le conflit d'intérêt, à quitter la réunion et à ne pas influencer le débat ni à voter sur ladite proposition.

**Le soussigné**

□ déclare n’avoir aucune relation telle que définie ci-dessus

□ déclare avoir les relations suivantes : (joindre des documents pertinents, le cas échéant)

Nom: Prénom:

Fonction: Organe:

Signature: Date: